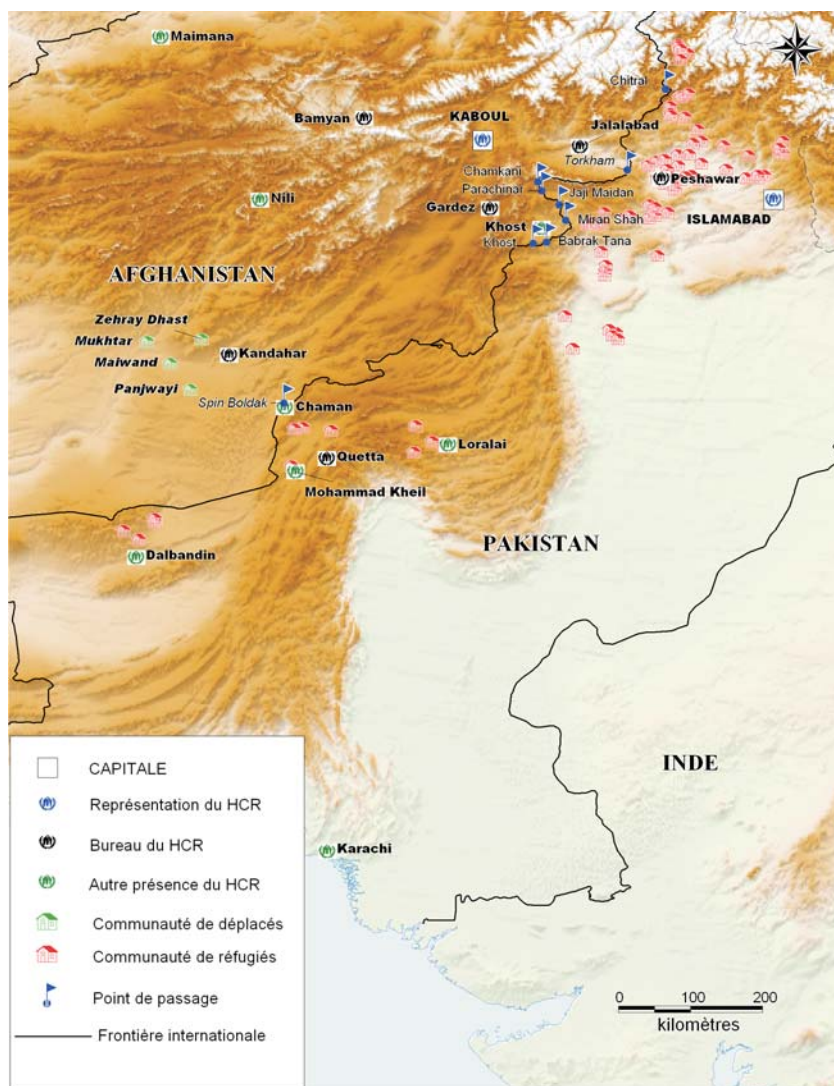


Pakistan

Faits marquants

- Le Gouvernement du Pakistan et le HCR ont enregistré 2,1 millions d'Afghans vivant dans le pays. Ceux-ci ont tous reçu des attestations d'enregistrement valables jusqu'à la fin de l'année 2009.
- Le HCR a aidé 160 000 Afghans enregistrés et 206 000 Afghans non enregistrés à regagner leur pays.
- La délégation du HCR a appuyé la fermeture du village de réfugiés de Katcha Gari et la fermeture partielle du village de réfugiés de Jalozaï ; 63 000 des 175 000 résidents de ces villages ont entamé des préparatifs en vue de leur rapatriement.
- La délégation a aidé environ un million de personnes résidant dans 86 villages de réfugiés en mettant au point des programmes de gestion communautaire des structures de santé, d'éducation, de distribution de l'eau et d'assainissement.
- Le HCR et ses partenaires sont venus en aide à quelque 146 000 personnes, victimes des inondations survenues au Balouchistan.



Environnement opérationnel

Le Pakistan a continué à prodiguer généreusement son hospitalité à quelque deux millions d'Afghans. Le traitement que les autorités réservent aux réfugiés respecte dans une très grande mesure les principes de la Convention de 1951 sur les réfugiés, bien que le Pakistan ne soit pas signataire de ce texte ; en outre, le Gouvernement a coopéré de manière régulière et constructive avec le HCR. Cependant, l'année 2007 a été marquée par une forte augmentation des problèmes de sécurité sur la plus grande partie du territoire. Les opérations du HCR s'en sont ressenties et l'accès aux personnes qui relevaient de sa compétence en a été restreint.

Le Gouvernement s'est employé à fermer certains camps pour des raisons de sécurité nationale, comme convenu dans l'Accord tripartite. D'autre part, la réforme en cours au sein des Nations Unies et en particulier l'initiative « Unis dans l'action » ont offert de nouvelles occasions de mettre en œuvre des programmes pour favoriser la coexistence entre les communautés afghanes et les communautés qui les accueillent.

En s'appuyant sur les données rassemblées lors de la campagne d'enregistrement des Afghans en 2007, le HCR a lancé un projet expérimental pour dresser le profil de la population dans un certain nombre de villages de réfugiés. Une enquête par sondage a été réalisée sur un échantillon de 1 500 ménages afghans afin de vérifier la fiabilité et la validité des données d'enregistrement. Ceci a servi de point de départ à un nouveau projet (*Registration Information Project for Afghan Citizens, RIPAC*) qui vise à mettre au point des solutions adaptées aux besoins de groupes spécifiques en utilisant les données d'enregistrement.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2007, les principaux objectifs du HCR au Pakistan étaient les suivants : faciliter le rapatriement des Afghans vivant dans des zones rurales et des zones urbaines ;

recenser et trouver des solutions pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR au sein de la population afghane ; mener une campagne pour que les zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés et les populations afghanes soient prises en compte dans le programme de développement national. Ce programme a été appuyé par d'autres institutions des Nations Unies, ainsi que par l'initiative de l'ONU, « Unis dans l'action ». Au cours de l'année, les mesures visant à atténuer l'impact des fermetures de camps et à appuyer des solutions de relogement viables sont également devenues prioritaires au cours de l'année.

Protection et solutions

La deuxième phase de l'opération d'enregistrement des Afghans vivant au Pakistan a été menée à terme au début de l'année 2007. Sur les quelque 2,1 millions d'Afghans enregistrés, environ 64 pour cent résidaient dans la Province-frontière du Nord-Ouest (NWFP), 21 pour cent au Balouchistan et le reste dans d'autres provinces. Tous les Afghans enregistrés ont reçu des attestations d'enregistrement valables jusqu'à la fin de l'année 2009.

Le programme de rapatriement librement consenti et assisté a été relancé en mars, au travers de deux centres de rapatriement librement consenti situés dans la NWFP et au Balouchistan. Au total, 160 000 Afghans enregistrés sont rentrés dans le cadre de ce programme, bénéficiant d'une indemnité en espèces renforcée de 100 dollars E.-U. par personne. L'attribution des indemnités a été surveillée en utilisant la technique d'identification par l'iris ; le processus de radiation des listes comportait des vérifications biométriques d'empreintes digitales. En consultation avec le Haut Commissariat, le Gouvernement a offert aux Afghans non enregistrés un délai de six semaines pour profiter de l'aide du HCR et regagner leur pays de leur plein gré au début de la saison des rapatriements. Quelque 206 000 Afghans ont tiré parti de ce dispositif, de sorte que le nombre total de bénéficiaires d'une aide au rapatriement s'est élevé à 366 000.

Conformément à la décision prise lors d'une réunion précédente de la Commission tripartite de rapatriement, composée du Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, du Gouvernement de la République islamique du Pakistan et du HCR, le village de réfugiés de Gatcha Garhi a été fermé et les opérations de fermeture du village de réfugiés de Jalozi ont débuté. Les formalités de rapatriement ont été menées à bien pour quelque 63 000 résidents, sur un total de 180 000 résidents. La fermeture de deux villages de réfugiés du Balouchistan, accueillant quelque 75 000 personnes, a été reportée en raison de problèmes de sécurité.

Les réfugiés reconnus à l'issue de procédures individuelles de détermination du statut ont été orientés vers des procédures d'évaluation aux fins de réinstallation, mises en œuvre en fonction des critères établis. Sur les 323 demandes de réinstallation individuelles adressées à divers pays, 82 ont été acceptées ; en conséquence, 64 réfugiés ont quitté le Pakistan en 2007.

Des procédures opérationnelles standard pour prévenir la violence sexuelle et sexiste et pour améliorer l'intervention dans ce domaine ont été finalisées en anglais et en ourdou. Elles sont actuellement traduites en pachtoûne. Quarante-sept femmes issues de 44 services de santé primaires, où elles travaillaient comme agents de santé bénévoles ou comme coordinatrices des questions relatives aux femmes, ont été formées à la prévention et au traitement des violences sexistes, notamment de l'exploitation et des violences sexuelles.

Quelque 13 mineurs non accompagnés et enfants séparés de leur famille ont été identifiés à l'occasion de l'opération de rapatriement librement consenti. Avec l'aide du HCR, des recherches ont été entreprises pour retrouver leurs familles avant leur retour. Les enfants non accompagnés et séparés ont été placés dans un orphelinat pendant les recherches. Une commission a été constituée pour entreprendre des procédures de détermination de l'intérêt supérieur des enfants non accompagnés et séparés ; celle-ci a examiné deux cas en 2007.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés ¹	Afghanistan	888 400	888 400	47	55
	Pays divers	600	600	39	61
Apparentés réfugiés ¹	Afghanistan	1 145 800	-	47	55
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 500	2 500	48	56
	Somalie	210	210	41	27
	Iraq	130	130	28	28
	Pays divers	270	270	27	13
Réfugiés rapatriés	À partir de pays divers	10	-	-	-
Total		2 037 920	892 110		

¹ Les chiffres relatifs à la population réfugiée au Pakistan comprennent les réfugiés reconnus (1 700), les Afghans enregistrés qui vivent dans des villages de réfugiés et bénéficient de l'assistance du HCR (888 400) et les Afghans enregistrés qui vivent à l'extérieur des villages de réfugiés et se trouvent dans une situation « apparentée à celle des réfugiés » (1 145 800). Les individus rentrant dans toutes ces catégories se sont vu délivrer une attestation d'enregistrement par les autorités pakistanaises. Depuis la fin de la campagne d'enregistrement en 2007, les personnes qui vivent à l'extérieur des villages de réfugiés appartiennent à la catégorie « apparentés réfugiés ». Elles ne reçoivent pas d'aide directe du HCR mais bénéficient de ses activités de plaidoyer et de l'assistance au rapatriement librement consenti.

Activités et assistance

À l'issue de trois décennies d'assistance sous forme de soins et d'entretien, les bureaux extérieurs ont amorcé un processus de transition, consistant à passer à des programmes axés sur le développement, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. À ce titre le nouveau programme destiné aux zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés (*Refugee Affected and Hosting Area programme*, RAHA), a été entrepris dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ».

Abris et infrastructures : les deux centres de rapatriement librement consenti situés au Balouchistan et dans la NWFP ont été agrandis et modernisés pour être en mesure de répondre aux besoins du grand nombre de personnes rentrant en Afghanistan. Le HCR a construit des zones d'attente et des sanitaires supplémentaires, étendu le réseau de distribution de l'eau et rénové les clôtures et l'éclairage.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a aidé ses partenaires à mettre en œuvre des programmes au profit des Afghans et continué à leur dispenser des formations pour renforcer leurs capacités.

Assainissement : en fonction des données recueillies en 2006 sur le paludisme dans les villages de réfugiés, un plan de lutte antivectorielle a été élaboré et mis en œuvre dans 58 villages de la NWFP, du Punjab et du Balouchistan. Deux villages de réfugiés afghans (l'un dans la NWFP et l'autre au Balouchistan) ont été sélectionnés pour des opérations de pulvérisation d'insecticides à effet rémanent dans les logements.

Assistance juridique : des ateliers sur la protection internationale ont été organisés à l'intention de différents groupes et notamment de fonctionnaires de police, pour les sensibiliser aux droits des réfugiés et les informer de la validité des attestations d'enregistrement. Par la suite, les partenaires du HCR ont signalé une diminution des affaires de harcèlement et d'extorsion.

Les centres de conseil et d'assistance juridique ont conseillé des personnes relevant de la compétence du HCR et noué des liens avec les autorités locales, les communautés d'accueil et les prestataires d'aide humanitaire. Les centres fournissent des informations exactes et actualisées sur la protection, les lois locales et nationales, les modifications intervenant dans les politiques gouvernementales et le programme de rapatriement du HCR, ainsi que sur les conditions de sécurité en Afghanistan. Les avocats des centres ont représenté les personnes relevant de la compétence du HCR qui étaient confrontées à des arrestations, à des mises en détention et à des expulsions illégales. Lors de journées réservées aux femmes, les centres ont dispensé des services à des réfugiées qui ne pouvaient pas quitter leur domicile à d'autres moments. Des conseillères communautaires ont également effectué des visites à domicile pour informer les femmes. Enfin, quelque 15 900 actes de naissance ont été délivrés à des enfants nés dans les villages de réfugiés.

Besoins domestiques : quelque 500 réfugiés originaires d'autres pays que l'Afghanistan ont reçu une indemnité mensuelle pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Eau : le nombre de comités de gestion de l'eau a été augmenté, passant de 45 à 89 ; cette mesure a contribué à



Jeune afghan avec ses bagages au centre de rapatriement de Baleli, au Pakistan.

Programme spécial pour l'opération d'urgence lancée après les inondations au Balouchistan

Le HCR a apporté une aide d'urgence aux victimes des inondations survenues au Pakistan du Sud en juin 2007. En coopération avec le Coordonnateur résident des Nations Unies, les autorités locales et ses partenaires, le Haut Commissariat a distribué des articles non alimentaires dans les zones sinistrées du

Balouchistan. Quelque 146 000 Afghans et Pakistanais victimes des inondations ont bénéficié de la distribution de 2 800 tentes, 54 000 bâches en plastique, 40 000 mâts en bambou, 5 900 nattes en plastique, 9 500 couvertures, 6 000 jerrycans et d'autres petits articles.

assurer l'approvisionnement ininterrompu des villages de réfugiés. Le HCR et les communautés se partagent les frais d'entretien du réseau de distribution. La qualité de l'eau a été vérifiée au moyen d'analyses sur des prélèvements au hasard. Par ailleurs, 36 puits ont été approfondis, 36 pompes manuelles installées et 15 puits instantanés forés. Des sessions de formation ont été consacrées à la réparation, à l'installation, à la gestion générale, à la comptabilité, à la gestion des déchets solides, à la pollution et à l'hygiène sanitaire.

Éducation : le HCR a appuyé quelque 300 écoles dispensant un enseignement à 92 000 élèves afghans. Les taux d'assiduité et d'abandon chez les filles se sont légèrement améliorés grâce à la participation active des communautés. Suite au retrait d'un partenaire d'exécution spécialiste de l'éducation, le HCR a confié la gestion de plusieurs écoles à des communautés. Le Haut Commissariat recherche des fonds supplémentaires pour appuyer l'enseignement secondaire, qui est actuellement organisé et financé par les communautés locales.

Santé et nutrition : des services de soins préventifs et primaires axés sur la collectivité ont été assurés par l'intermédiaire d'un réseau de 66 postes de santé, salles de travail et laboratoires de terrain. Tous les indicateurs de santé sont demeurés dans les limites acceptables. Les femmes et les enfants âgés de moins de cinq ans représentaient respectivement 63 pour cent et 37,5 pour cent des personnes bénéficiant des consultations des dispensaires. Les laboratoires de terrain ont réalisé des

analyses relatives au paludisme, à la leishmaniose, à la syphilis, à la tuberculose et à d'autres maladies. Un « filet de sécurité » a permis aux patients qui avaient des besoins particuliers d'utiliser les structures de santé à titre gratuit. Les activités de prévention et de lutte contre le VIH et le sida ont été intégrées au programme général de soins primaires. Au total, 100 chefs religieux ont assisté à des sessions de sensibilisation au problème du VIH et du sida, en vue de diffuser par la suite des informations sur la prévention au sein de leurs communautés.

Services communautaires : le HCR a étendu les responsabilités des comités communautaires afghans en matière de gestion dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. Trente sessions de formation consacrées à la mobilisation et au développement communautaire ont été organisées à l'intention de 500 agents communautaires afghans. Les techniques de direction, la gestion et la résolution des conflits, la comptabilité et les compétences techniques figuraient au nombre des sujets traités à l'occasion de ces sessions. Par exemple, 10 groupes de jeunes comprenant 98 membres au total ont été formés pour appuyer des programmes d'enseignement secondaire gérés par la collectivité. Dix associations féminines, comportant 139 membres au total, ont été formées à appuyer l'éducation des filles.

Transport et logistique : des stocks d'articles de secours conservés dans des entrepôts ont permis de répondre rapidement aux besoins réguliers ou urgents des Afghans relevant de la compétence du HCR.

Le programme d'aide aux zones d'accueil des réfugiés

Ce programme vise en premier lieu à promouvoir la coexistence pacifique moyennant le développement durable d'établissements, de services et de structures à usage collectif dans des zones qui accueillent des populations réfugiées. L'objectif consiste à améliorer les services, tant pour les communautés d'accueil que pour les réfugiés.

Dans certaines régions, le programme a permis de renforcer les dispositifs de distribution de l'eau, les structures d'enseignement et les services de santé. Ainsi, dans la Province-frontière du Nord-Ouest (NWFP), un nouveau centre de soins obstétriques d'urgence, ouvert 24 heures sur 24, a dispensé des

soins de santé maternelle et infantile, en utilisant les services d'accoucheuses traditionnelles préalablement formées et d'agents de santé issus des communautés.

En décembre 2007, le PNUD a achevé une évaluation des besoins dans les zones concernées de la NWFP et du Balouchistan. L'étude a porté sur les ressources naturelles et l'environnement, les moyens d'existence, l'infrastructure de télécommunications et les questions d'égalité hommes-femmes. Des consultations sur l'exécution des projets dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » ont été entamées avec les autorités pakistanaises, des institutions des Nations Unies et des pays donateurs.

Contraintes

L'aggravation de la situation sécuritaire dans les régions voisines de la frontière afghane a contraint le HCR à réduire ses missions sur le terrain dans un certain nombre de localités. Le suivi de la protection s'en est ressenti dans de nombreux villages de réfugiés. Si l'instabilité persistait, cela entraverait le développement de certaines initiatives, telles que le programme d'aide aux zones qui accueillent des réfugiés (voir encadré).

L'un des principaux facteurs pesant sur la décision de rentrer ou non en 2007 a été la situation sécuritaire en Afghanistan. Les résidents des quatre villages dont la fermeture était prévue ont refusé de partir, ce qui a fait monter la tension à l'intérieur et aux alentours des sites. Sur les fermetures prévues, une seule a été menée à bien ; un autre village a été fermé en partie.

Informations financières

Les opérations du HCR au Pakistan ont été bien financées en 2007. Les dépenses engagées au titre du Budget-programme annuel sont demeurées sensiblement au même niveau que celles des deux années précédentes ; dans le même temps, des ressources supplémentaires ont été accordées au programme supplémentaire pour la situation d'urgence provoquée par les inondations au Balouchistan (voir encadré). La diminution très nette des dépenses au titre des programmes supplémentaires s'explique par la fin de l'intervention d'urgence lancée après le tremblement de terre de 2005.

Organisation et mise en œuvre

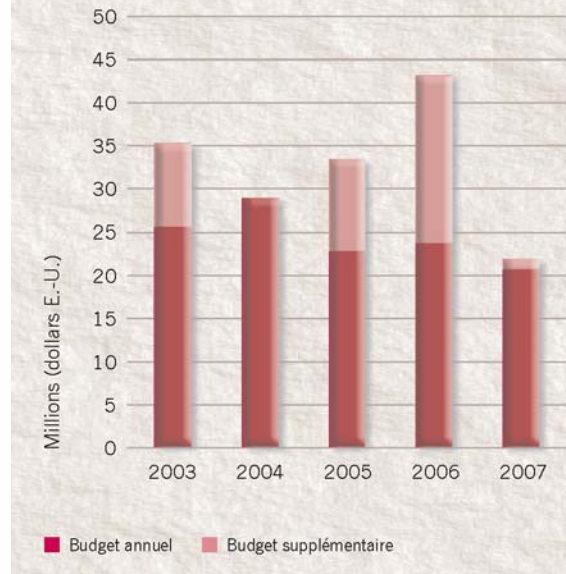
Gestion

L'opération du HCR au Pakistan a été coordonnée par la délégation d'Islamad et mise œuvre par des sous-délégations en poste à Peshawar et à Quetta, ainsi que par un bureau extérieur situé à Karachi. L'effectif était composé de 27 fonctionnaires internationaux, 137 collaborateurs nationaux, un JEA, cinq VNU et deux consultants. Quelque 160 membres du personnel ont participé aux sessions de remise à niveau sur le Code de conduite. La sécurité demeurant problématique au Pakistan, le HCR a employé deux conseillers internationaux en matière de sécurité sur le terrain à Quetta et à Peshawar, ainsi que trois assistants nationaux en matière de sécurité sur le terrain.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement, ainsi qu'avec 22 partenaires d'exécution – 11 partenaires nationaux et 11 partenaires internationaux – au Pakistan. Le Haut Commissariat a participé aux travaux de l'Équipe de gestion des opérations des Nations Unies et contribué aux programmes menés au titre de l'initiative « Unis dans l'action ».

Dépenses au Pakistan
2003 - 2007



Évaluation générale

En 2007, le HCR a atteint ses objectifs opérationnels, malgré une dégradation de la situation sécuritaire qui a limité l'accès à de nombreuses zones accueillant des Afghans, en particulier dans la NWFP, et retardé la mise à jour ainsi que la correction des attestations d'enregistrement délivrées aux Afghans.

Les réformes en cours au sein de l'ONU ont été lentes à produire des résultats tangibles, répondant aux objectifs stratégiques du HCR au Pakistan. Il faudra du temps pour intégrer totalement les programmes de soins et d'entretien, en utilisant l'approche RAHA (aide aux zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés) en coopération avec d'autres institutions onusiennes. C'est pourquoi le HCR a orienté en priorité sa programmation et ses ressources humaines sur le passage de l'assistance sous forme de soins et d'entretien à l'élaboration d'un cadre plus solide pour la protection et des solutions durables. À cet effet, le Haut Commissariat a entrepris de restructurer ses équipes de terrain, de manière à améliorer les activités de proximité et le travail de protection en réseau.

Partenaires

Gouvernement du Pakistan

Partenaires internationaux : *Afghan Medical Welfare Association, American Refugee Committee, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, Health Net International, Ockenden International, Save the Children Federation, Sayyed Jamaluddin Afghani Welfare Organisation, Service chrétien mondial, Services de secours catholiques, Union Aid for Afghan Refugees*

Partenaires nationaux : *Basic Education for Afghan Refugees, Dost Welfare Foundation, National Database and Registration Authority, Société pakistanaise du Croissant-Rouge, Society for Community Support, Society for Human Rights and Prisoners' Aid, Struggle for Change, Taraqee Foundation, The Frontier Primary Health Care*

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	20 769 247	6 949 560	14 699 923	21 649 483	20 473 887
Budget supplémentaire Cyclone et inondations	2 548 598	1 604 543	499 157	2 103 700	1 468 933
Total	23 317 845	8 554 103	15 199 079	23 753 183	21 942 820

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	6 757 072	30 731	6 787 803	0
Abris et infrastructure	469 917	649 504	1 119 420	30 978
Appui opérationnel (aux agences)	3 035 584	0	3 035 584	312 984
Assainissement	14 523	0	14 523	(878)
Assistance juridique	1 488 260	0	1 488 260	134 910
Besoins domestiques	70 344	265 098	335 442	20
Eau	239 010	0	239 010	64 824
Éducation	1 763 193	0	1 763 193	240 373
Santé et nutrition	2 445 326	0	2 445 326	376 119
Services communautaires	432 211	0	432 211	83 079
Transport et logistique	490 318	324 991	815 310	2 306 866
Versements aux partenaires d'exécution	619 414	198 610	818 024	(3 549 275)
Sous-total des activités opérationnelles	17 825 173	1 468 933	19 294 107	0
Appui au programme	2 648 713	0	2 648 713	0
Total des dépenses	20 473 887	1 468 933	21 942 820	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(67 572)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	9 447 528	198 610	9 646 138	
Rapports reçus	(8 828 114)	0	(8 828 114)	
Solde	619 414	198 610	818 024	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				5 041 297
Rapports reçus				(3 549 275)
Remboursés au HCR				(805 679)
Ajustements				26 133
Solde				712 476